



Gravure présentée dans l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert, 1751.

Les Chevaliers de l'Arquebuse

Les Chevaliers de l'Arquebuse auraient été créés en 1498, date à laquelle furent renouvelés et approuvés les statuts des archers et arbalétriers. Dans le même temps est instauré par le consulat le jeu de l'Arquebuse, en vue d'instruire les jeunes gens pour la défense et la garde de la ville. Le but consiste à toucher un écu d'acier placé sur une silhouette d'oiseau, attaché au bout d'un mât planté dans un massif de terre appelé butte. La compagnie, composée de deux cents hommes, est chargée de la surveillance de la ville. Cinquante d'entre eux font un service continu, tandis que les autres, nommés les arquebusiers des cent-cinquante, fournissent chaque soir les soldats indispensables pour assurer les patrouilles et renforcer le poste de l'Hôtel de Ville. Ils doivent toujours se tenir prêts en cas de besoin pour venir compléter la compagnie des arquebusiers.

Les hommes s'exercent dans les fossés de la Lanterne, dans le quartier des Terreaux.

Les arquebusiers sont vêtus d'un justaucorps violet-cramoisi aux couleurs de la ville, d'une veste et une culotte rouge et d'un chapeau brodé d'argent. En 1750, on les habillera de l'uniforme bleu de l'armée royale.

La construction de l'Hôtel de Ville en 1646 oblige le Consulat à reprendre ses terrains dans les fossés de la Lanterne. La butte des arquebusiers est, dans un premier temps, transférée sur le quai des Feuillants. En 1663, la ville leur concède un terrain situé non loin de la porte d'Halincourt où ils font bâtir un pavillon à proximité de leur pas de tir. C'est à cette période que la quarantaine de joueurs d'Arquebuse se regroupe au sein d'une confrérie qu'ils nomment les «Chevaliers de l'Arquebuse». L'arquebuse étant déjà une arme ancienne, les chevaliers ne sont plus astreints à un service public et forment d'avantage une association d'agrément et de plaisir dont les membres sont de riches bourgeois et qui s'apparente plutôt à une milice de défense. Cependant, l'ancienneté de leur ordre, leur adresse au tir et leur capacité de mobilisation en cas de besoin leur procurent d'importants privilèges. La compagnie occupa ce pavillon jusqu'à la Révolution avant d'être dissoute.

L'arquebuse

L'arquebuse était la première arme à feu portable par un seul homme. C'était une arme d'un poids considérable et, jusqu'au début du XVI^e siècle, on mettait le feu à la charge au moyen d'une mèche. Mais ce système la rendait inutilisable sous la pluie. Par la suite, l'arquebuse à rouet fit son apparition : une roue dentée provoquait par frottement sur un morceau de pyrite une étincelle qui enflammait la poudre. En 1572, cette arme était déjà obsolète et elle fut remplacée par le mousquet. Dès lors apparurent dans les villes des corporations des archers et arbalétriers à caractère semi-militaire et semi-civil.